

Département des Affaires juridiques

Décision : DAJ2019-348

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2000-03 du 2 mai 2000 modifiée
relative à l'organisation des services centraux de l'Institut national de la santé
et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2018-03
nommant Monsieur Fabrice CHRETIEN, directeur du Département de l'Evaluation et du Suivi des
Programmes de l'Inserm et lui accordant délégation de signature ;

Vu la décision n° 2018-04
nommant Monsieur Philippe COUDOL, Directeur adjoint du Département de l'Evaluation et du Suivi des
Programmes de l'Inserm ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Armelle REGNAULT est nommée Directrice adjointe du Département de l'Evaluation et du Suivi des Programmes de l'Inserm.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} octobre 2019.

Le Président-directeur général



Dr Gilles BLOCH